

Définition des aptitudes

Aptitudes cognitives :

Elles permettent des opérations intellectuelles plus ou moins élaborées

Aptitudes psychomotrices :

Elles permettent des opérations impliquant une coordination entre la motricité et les caractéristiques psychologiques de la personne (rapidité, précision...)

Aptitudes physiques :

Elles permettent des opérations d'ordre physique impliquant la force, l'endurance...

Aptitudes perceptives :

Elles permettent des opérations impliquant les sens et la perception

Aptitudes personnelles ou qualités :

Elles permettent la mise en œuvre des comportements spécifiques et sont liées à la personnalité

REFERENTIEL D'APTITUDES ET DES QUALITES PERSONNELLES

(Réf. FLEISHMAN - F-JAS 1 et 2)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES COGNITIVES	Compréhension orale	C'est l'aptitude à comprendre le français parlé (mots, phrases).
	Compréhension écrite	C'est l'aptitude à comprendre des phrases et des paragraphes écrits
	Expression orale	C'est l'aptitude à utiliser des mots et des phrases en français de telle sorte que les autres vous comprennent quand vous parlez, à communiquer des informations et la signification des idées à d'autres personnes. Elle implique la connaissance de la différence de sens entre les mots et de la manière dont il faut les assembler pour donner un sens à un message
	Originalité des idées	C'est l'aptitude à produire des idées nouvelles et ingénieuses sur un sujet ou un problème donné. C'est l'aptitude à produire des solutions créatives aux problèmes, ou à développer de nouvelles façons de faire quand les procédures normales ne s'appliquent pas.
	Mémorisation	C'est l'aptitude à se souvenir d'informations (mots, chiffres, images ou procédures). Cette aptitude met l'accent sur la mémoire d'événements précis.
	Identification et résolution de problèmes	C'est l'aptitude à réaliser que quelque chose ne va pas ou risque de ne pas aller. Cela implique de pouvoir identifier le problème dans sa globalité ainsi que les éléments du problème.
	Raisonnement mathématique	C'est l'aptitude à comprendre et à organiser un problème et ensuite à sélectionner une méthode ou une formule mathématique pour le résoudre. Elle recouvre le processus de réflexion qui permet de déterminer les opérations pour résoudre les problèmes (...).
	Facilité à manier des chiffres	Cette aptitude concerne le degré auquel l'addition, la soustraction, la multiplication ou la division de chiffre peuvent être faites rapidement et correctement. Il peut s'agir d'une étape d'autres opérations telles que le calcul de pourcentages ou de racines carrées.
	Raisonnement pratique-technique ou mécanique*	C'est l'aptitude à résoudre des problèmes techniques, mécaniques de base tels que des principes de rouage, de réglages, de mouvements.
	Classement d'informations	C'est l'aptitude à suivre correctement une règle ou un ensemble de règles (données au départ) afin de classer des objets ou des actions selon un ordre précis.
	Flexibilité cognitive	C'est l'aptitude à produire beaucoup de règles permettant de grouper un ensemble de chose de manière différentes.
	Souplesse de structuration	C'est l'aptitude à identifier ou à reconnaître une forme connue (une forme géométrique, un mot, un objet) qui est cachée dans un autre matériel. La tâche consiste à repérer la forme que l'on cherche à partir du fond.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES COGNITIVES (suite)	Orientation spatiale	C'est l'aptitude à savoir où on est par rapport à la position d'un objet, ou à savoir où se trouve l'objet par rapport à nous. Elle implique le maintien d'une direction comme c'est le cas quand on utilise une boussole. Cette aptitude nous permet de garder notre orientation dans un véhicule en mouvement malgré les déplacements. Elle nous aide à ne pas être désorientés ou perdu dans un environnement nouveau.
	Visualisation	C'est l'aptitude à imaginer l'aspect que prendra un objet quand il sera déplacé ou quand ses composants seront agencés différemment. Elle requiert la formation d'une image mentale des formes et des objets à la suite de certains changements comme le dépliage ou la rotation. On doit pouvoir prévoir l'aspect d'un objet, d'un ensemble d'objet ou d'une forme une fois ces changements effectués.
	Rapidité de perception	Cette aptitude concerne le degré selon lequel on sait comparer des lettres, des chiffres, des objets, des images ou des formes, rapidement et avec précision. Les objets à comparer peuvent être présentés tous en même temps ou l'un après l'autre. Cette aptitude implique aussi la comparaison d'un objet présenté avec un autre objet dont on doit se souvenir.
	Attention sélective	C'est l'aptitude à se concentrer sur une tâche sans se laisser distraire. Cette aptitude implique aussi de pouvoir se concentrer sur une tâche ennuyeuse.
	Répartition de l'attention	C'est l'aptitude à passer d'une source d'information à d'autres. L'information peut se présenter sous la forme de paroles, signaux, sons, objets à toucher ou autres
APTITUDES PSYCHOMOTRICES	Coordination des mouvements des membres	C'est l'aptitude à coordonner les mouvements simultanés de deux membres ou plus (bras et jambes), comme pour conduire une machine. Le conducteur peut être couché ou debout.
	Contrôle précis des mouvements	C'est l'aptitude à pouvoir faire des mouvements précis pour contrôler une machine ou un véhicule. Cette aptitude implique le degré auquel ses mouvements sont faits rapidement, et de manière répétée.
	Coordination visuo-motrice*	C'est l'aptitude à coordonner ses mouvements (bras ou jambe) avec sa vue selon le message perçu (visuellement), comme pour actionner les manettes d'une grue.
	Temps de réaction	C'est l'aptitude à donner une réponse rapide à un signal (son, lumière, image...) dès que celui-ci se manifeste. Elle concerne la vitesse avec laquelle le mouvement peut être déclenché avec la main, le pied, ou d'autres parties du corps.
	Timing des mouvements	C'est l'aptitude à adapter ses réponses aux changements de vitesse et/ou de direction d'un objet ou d'un environnement en mouvement continu. Cette aptitude implique le timing de ces réglages en anticipation des changements. Elle ne concerne pas les situations dans lesquelles la vitesse et la direction de l'objet sont parfaitement prévisibles.
	Dextérité manuelle	C'est l'aptitude à effectuer des mouvements adroits et coordonnés d'une main, de la main et du bras ou des deux mains pour saisir, placer, déplacer ou assembler des objets ou des outils. Il s'agit du degré selon lequel ces mouvements de la main et du bras peuvent être effectués rapidement, mais pas des mouvements nécessaires pour faire marcher une machine ou des leviers de contrôle.
	Rapidité des mouvements des membres	Cette aptitude implique la rapidité avec laquelle un seul mouvement des bras ou des jambes peut être effectué. Il ne s'agit ni de précision, ni d'un contrôle fin, ni de la coordination des mouvements.
	Stabilité main bras	C'est l'aptitude à garder stables la main et le bras. Il s'agit de la stabilité au cours d'un mouvement du bras et quand on tient la main et le bras immobiles. Cette aptitude ne concerne pas la force ni la vitesse.
APTITUDES PHYSIQUES	Force statique	C'est l'aptitude à exercer une force musculaire continue afin de soulever, pousser, tirer ou porter des objets. Cette aptitude peut impliquer la main, le bras, le dos, l'épaule ou la jambe. Elle met en jeu la force maximale que l'on peut exercer sur une période limitée.
	Force explosive	C'est l'aptitude à utiliser de brèves poussées de force musculaire pour se propulser, comme pour sauter ou sprinter, ou pour lancer des objets. Elle demande de rassembler l'énergie nécessaire pour fournir ces poussées.
	Force dynamique	C'est l'aptitude à soutenir, maintenir ou bouger le poids de son corps avec le bras, de façon répétée ou continue dans le temps. Cette aptitude concerne le degré auquel les muscles du bras et des épaules ne flanchent pas et ne se fatiguent pas quand ils sont ainsi sollicités par de tels mouvements continus ou répétés.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES PHYSIQUES (suite)	Force du tronc	Cette aptitude concerne le degré auquel les muscles de l'abdomen et de la région lombaire peuvent soutenir une partie du corps ou la position des jambes, de façon répétée ou continue dans le temps. L'aptitude concerne le degré auquel ces muscles ne flanchent pas et ne se fatiguent pas quand ils sont ainsi sollicités de manière répétée ou continue.
	Souplesse dynamique	C'est l'aptitude à se pencher, à s'étendre, à se tordre ou à tendre le bras, la jambe, ou le corps, de façon à la fois rapide et répétée.
	Equilibre corporel	C'est l'aptitude à garder ou à regagner son équilibre corporel ou à se maintenir debout malgré une position instable. Elle ne concerne pas le maintien d'objets en équilibre.
	Résistance physique	C'est l'aptitude à se dépenser physiquement pendant un certain temps sans perdre son souffle.
APTITUDES PERCEPTIVES	Vision de près	C'est l'aptitude à faire des discriminations visuelles à courte distance. C'est l'aptitude à percevoir les détails des objets, chiffres, lettres, motifs, ou images qui se situent à quelques dizaines de centimètres de l'observateur. Ces détails doivent être vus nettement.
	Vision de loin	C'est l'aptitude à faire des discriminations visuelles à grandes distances.
	Vision des couleurs	C'est l'aptitude à appareiller ou à différencier des couleurs. Cette capacité recouvre aussi la détection de différences entre les couleurs en terme de pureté (saturation) et de luminosité (brillance).
	Vision des détails	C'est l'aptitude à faire des discriminations visuelles. C'est l'aptitude à percevoir les détails des objets, chiffres, lettres, motifs, ou images. Ces détails doivent être vus nettement.
	Vision périphérique	C'est l'aptitude à percevoir des objets ou à détecter des mouvements à côté de soi quand les yeux sont fixés vers l'avant. La vision périphérique n'est pas très fine et se limite à la détection du mouvement ou stimuli de taille importante.
	Perception de la profondeur	C'est l'aptitude à distinguer lequel de plusieurs objets est effectivement plus loin ou plus proche de l'observateur. Elle intervient aussi dans le jugement des distances entre un objet et l'observateur.
	Localisation des sons	C'est l'aptitude à identifier la direction d'où émane un son. L'audition des deux oreilles est nécessaire pour la localisation des sons. Les signaux employés incluent la distance, l'intensité et la variation des sons quand on bouge la tête.
APTITUDES PERSONNELLES	Amabilité	Capacité à être agréable, serviable, à avoir du tact afin d'améliorer les performances lors d'un travail avec d'autres. Cette capacité implique également le degré auquel une personne fait preuve de manières aimables.
	Souplesse du comportement	Capacité à adapter son comportement à des circonstances variables dans le cadre du travail. Cette capacité implique de faire preuve de bonne volonté et de flexibilité lorsqu'on est confronté à des contraintes changeantes de la part des autres.
	Sens de l'organisation* et de la méthode*	Capacité à organiser les activités, à respecter l'ordre et les procédures. Il peut s'agir aussi d'apporter des modifications nécessaires aux plans initiaux. Cette capacité implique de gérer efficacement le temps et le matériel afin de synchroniser ses actions à celles des autres, les tâches ou activités sont systématisées.
	Fiabilité	Capacité à être digne de confiance et responsable à l'égard des autres. Cette capacité implique d'être discipliné, consciencieux et sûr dans l'exécution des tâches et obligations attendues par les autres.
	Affirmation de soi	Capacité à manifester ses avis et ses convictions concernant le travail activement et avec assurance (exprime lorsqu'on est sollicité – exprime spontanément et activement pour contribuer à l'avancement du groupe).
	Négociation	Capacité à négocier avec d'autres afin de résoudre un conflit ou un différend. Cette capacité implique d'être capable d'obtenir des concessions mutuelles pour dépasser les différences de point de vue, afin d'assurer une issue acceptable par tous.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)

APTITUDES GENERALES	APTITUDES SPECIFIQUES	DEFINITIONS
APTITUDES PERSONNELLES (suite)	Sociabilité	Capacité à être ouvert et communicatif dans les situations sociales . cette capacité implique le désir et la volonté que montre une personne pour travailler avec d'autres et pour faciliter les échanges.
	Sens du travail d'équipe	Capacité à travailler avec d'autres personnes afin d'aboutir vers un objectif commun. Cette capacité implique de s'entendre avec les autres, de partager, de tolérer les divergences de points de vue.
	Communication non verbale*	Capacité à échanger avec les autres par des gestes, des codes. Cette capacité implique une volonté de se faire comprendre dans des environnements sonores.
	Conformisme social	Capacité à se conformer aux règles de conduite et aux conventions sociales, écrites ou implicites. Cette capacité implique de respecter les normes ou les habitudes sociales dans le cadre du travail.
	Contrôle de soi	Capacité à garder la tête froide et à rester calme dans une situation difficile ou stressante. Cette capacité implique de rester maître de soi, en contrôlant ses émotions en présence de situations irritantes, inattendues ou stressantes.
	Autonomie	Capacité à travailler dans un milieu non encadré avec peu d'instructions ou de contrôles. Cette capacité implique d'être ingénieux et capable de prendre ses décisions sans consulter les autres.
APTITUDES PERSONNELLES (suite)	Persévérance	Capacité à maintenir son effort au niveau optimal jusqu'à l'achèvement complet d'une tâche. Cette capacité implique d'avoir l'énergie mentale suffisante pour persévérer pendant une longue période en dépit des obstacles tels que la fatigue, l'ennui ou les distractions.
	Confiance en soi en situation sociale	Capacité à se montrer sûr de soi dans les situations sociales. Cette capacité implique de manifester une assurance et un optimisme communicatif lors de ses échanges avec les autres.
	Argumentation verbale	Capacité à défendre oralement ses idées, un raisonnement, des conclusions. Cette capacité implique d'avoir recours, pour défendre ses positions, à des arguments rationnels plutôt qu'à des manifestations émotionnelles comme l'enthousiasme ou l'acharnement.
	Sens de l'esthétisme et du travail soigné*	Capacité à rendre le travail beau au sens visuel en travaillant sur les formes, les couleurs, le mouvement. Cette capacité implique le goût pour la propreté, la netteté, l'esthétisme.
	Respect de l'environnement*	Capacité à préserver les éléments de l'environnement. Cette capacité implique un intérêt pour la faune, la flore...
	Sens de l'observation*	Capacité à se poser pour prendre connaissance d'informations environnementales pertinentes. Cette capacité implique de la réflexion, de l'analyse...
	Minutie *	Capacité à mettre en œuvre un sens du détail accru dans l'exécution d'une tâche. Cette capacité implique un grand sens de la précision.
	Vigilance/attention*	Capacité à maintenir son attention sur une tâche donnée. Cette capacité implique d'être conscient des erreurs, incidents, risques ou dangers encourus le cas échéant.

* Réf. Autres outils multifactoriels d'aptitudes et de traits de personnalité (ex : WAIS – NV7 – PM38 - GZ)